



Recrutement

Questions fréquentes

AVANT DE SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

1. Comment postuler à une vacance d'emploi de l'OCDE ?

Vous trouverez [ici](#) des orientations détaillées sur la façon de postuler aux vacances d'emploi de l'OCDE.

2. Puis-je envoyer mon CV directement sur la messagerie électronique Recrutement de l'OCDE ?

Non, toutes les candidatures doivent être soumises via notre [plateforme de recrutement](#). Veuillez noter que l'OCDE n'accepte pas les candidatures spontanées.

3. Puis-je soumettre ma candidature si je ne suis pas ressortissant(e) d'un pays membre de l'Organisation ?

L'OCDE recrute exclusivement des ressortissants de ses [pays membres](#). Des exceptions s'appliquent toutefois à des postes spécifiques, tels que ceux en lien avec certains programmes et projets menés au sein d'organes et d'agences affiliés à l'OCDE (par exemple, le [Forum international des transports](#), l'[Agence pour l'énergie nucléaire](#) ou le [Groupe d'action financière](#)). Dans ce cas, la vacance d'emploi ferait état de cette exception.

4. Dois-je parler couramment l'anglais et le français pour travailler à l'OCDE ?

La maîtrise courante d'au moins une des deux langues officielles de l'OCDE (français et anglais) et la connaissance de l'autre langue, ou la volonté de l'apprendre, sont demandées. Certains postes peuvent être assortis d'exigences supplémentaires en matière de maîtrise linguistique, qui seront mentionnées dans la vacance d'emploi.

5. Où trouver des informations sur les salaires et les avantages ?

En sa qualité d'organisation internationale, l'OCDE rend publics ses barèmes de salaires et ses avantages. Veuillez consulter les [Statut, Règlement et Instructions applicables aux agents de l'Organisation](#).

6. Les agents de l'OCDE sont-ils tous en poste à Paris ?

Si la plupart des agents de l'OCDE sont en poste au siège de l'OCDE à Paris, il existe des Centres de l'OCDE en Allemagne (Berlin), au Japon (Tokyo), au Mexique (Mexico) et aux États-Unis (Washington, D.C.). Les postes dans ces centres font parfois l'objet de vacances d'emploi.



7. Qui puis-je contacter concernant le Programme de stages de l'OCDE ?

Toute question relative au Programme de stages de l'OCDE doit être envoyée à HRM.Internship@oecd.org. Vous trouverez [ici](#) des informations sur le Programme de stages de l'OCDE.

8. Qui puis-je contacter concernant le Programme Jeunes associés de l'OCDE ?

Toute question relative au Programme Jeunes associés doit être envoyée à YoungAssociate@oecd.org. Vous trouverez [ici](#) des informations sur le Programme Jeunes associés de l'OCDE.

AU COURS DU PROCESSUS DE SÉLECTION

9. Comment puis-je suivre l'état d'avancement de ma candidature ?

Lorsque vous aurez soumis votre candidature, vous recevrez un courrier électronique de confirmation. Vous pourrez accéder à votre candidature à l'OCDE en cliquant sur *Accéder à ma candidature* dans le courrier électronique de confirmation. Vous n'avez pas besoin de créer un compte. Vous pourrez alors consulter l'état d'avancement de votre/vos candidature(s). Vous pourrez également retirer votre/vos candidature(s) ou demander de supprimer votre profil en cliquant sur *Gérer mes données* au bas de la page.

10. Quelles sont les différentes étapes du processus de recrutement ?

Le processus de recrutement se compose de cinq étapes principales :

- La candidature en ligne
- La sélection des candidatures par les ressources humaines et le responsable du recrutement
- L'entretien vidéo différé et/ou l'évaluation écrite
- L'entretien en panel avec 3 à 5 évaluateurs
- La validation du processus de recrutement par le Comité d'examen pour le personnel

11. Comment puis-je me préparer à l'entretien vidéo différé, à l'évaluation écrite et à l'entretien en panel ?

Vous trouverez des informations sur la façon de vous préparer à l'entretien vidéo différé, à l'évaluation écrite et à l'entretien en panel dans le [guide pratique pour l'entretien à l'intention des candidats](#) et le [Cadre de compétences clés](#).

12. À quel moment du processus de sélection allez-vous contacter mes références ?

Veillez noter que nous ne contactons les personnes citées en référence qu'à l'issue des entretiens en panel et après consultation et validation auprès des candidats.



À L'ISSUE DU PROCESSUS DE SÉLECTION

13. Ma candidature n'a pas été retenue. L'OCDE peut-elle me fournir une explication ?

Compte tenu du nombre élevé de candidatures qu'elle reçoit, l'OCDE n'est pas en mesure de fournir une explication à chaque candidat(e) n'ayant pas été retenu(e) à l'issue de l'entretien en panel.

14. Les informations figurant dans ma candidature restent-elles confidentielles ?

Oui, l'OCDE s'est engagée à protéger la confidentialité des informations personnelles des utilisateurs de son site web. Veuillez consulter la [Note de l'OCDE sur la protection des données lors des recrutements](#) pour obtenir davantage d'informations.

Souhaitez-vous travailler à l'OCDE ?

Rendez-vous sur notre [site web Carrières](#).